

07 janvier 2026



Léo Ghnassia

La création de l'ONU, la participation canadienne

Photo : Siège des Nations Unies¹⁹

Histoire

L'Organisation des Nations Unies voit le jour le 24 octobre 1945 lors de la conférence de San Francisco aux États-Unis avec la ratification de la Charte des Nations Unies.

En 1919 déjà, à la fin de la Première Guerre mondiale, une intention similaire s'était fait ressentir entraînant notamment la création de la Société des Nations. Cependant, en raison du manque d'implication des pays les plus puissants tels que les États-Unis¹ et donc de levier politique, cette organisation perd en puissance sur la scène internationale et échoue à maintenir la paix internationale lors de l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale en 1939.

C'est en fait pendant cette guerre que le terme de « Nations Unies » apparaît dans la Déclaration des Nations Unies du 1^{er} janvier 1942 en vertu de laquelle les 26 États signataires² s'engageaient à s'allier contre les forces de l'Axe (alliance militaire regroupant l'Allemagne, l'Italie et le Japon) pour le reste de la guerre. C'est à la suite de cette Déclaration que la Charte des Nations Unies fut rédigée dans le but de « préserver les générations futures du fléau de la guerre³ ». Le 24

octobre 1945, 51 États ratifient la Charte et sont considérés comme membres fondateurs de l'ONU⁴, c'est notamment le cas du Canada.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le Canada ne compte pas parmi les grandes puissances victorieuses au même titre que les États-Unis, le Royaume-Uni ou encore l'Union soviétique qui obtiennent le statut de membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU. Cependant son implication dans l'effort de guerre n'est pas négligeable (plus d'un million de soldats engagés pour une nation de 11 millions d'habitants⁵). Ainsi, le Canada occupe une place de « puissance moyenne » sur la scène internationale.

En ce sens, lors de l'adhésion du Canada à l'ONU, Lester B. Pearson écrivait : « *Je crois que le Canada est en train de se tailler une place de chef de file parmi un groupe d'États assez importants pour être nécessaires aux quatre Grands, mais pas assez pour être acceptés comme l'un des leur⁶* ». Bien que le Canada soit en train d'acquérir une place de plus en plus importante sur la scène internationale, il n'en est pas moins que lors de la Conférence de San Francisco

en 1945, cette position de puissance moyenne est défendue par Lester B. Pearson. En effet, ce dernier affirme que bien que les États soient tous égaux en principe, dans la réalité, les différentes pratiques de puissance démontrent l'inverse. Pearson plaide donc en faveur de la reconnaissance des différents niveaux de puissance des États, et souhaite que des pays tels que le Canada ou encore l'Australie soient reconnus comme puissances moyennes et obtiennent un statut légal en conséquence⁶. Ainsi, en plaidant pour un statut légal proportionnel à la puissance des États, le Canada permet à tous les futurs membres, quelle que soit leur puissance, de se positionner au sein de l'ONU sans craindre de se faire écraser par les plus grands.

Aujourd'hui, l'Organisation des Nations Unies poursuit trois objectifs principaux : maintenir la paix et la sécurité dans le monde, promouvoir et défendre les droits de l'homme, et développer la coopération internationale⁴. C'est notamment sur ce premier objectif que le Canada s'est illustré au sein de l'ONU.

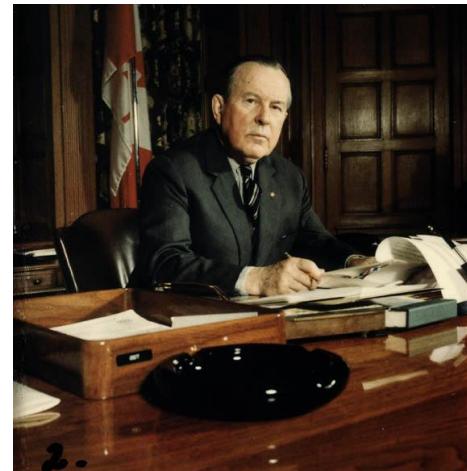


Photo : Lester B. Pearson¹⁷

Le Canada et le maintien de la paix

Lester B. Pearson est un homme politique canadien qui sera nommé aux postes de Secrétaire d'État aux Affaires extérieures en 1948, puis premier ministre du Canada en 1963. Celui-ci s'illustre notamment au travers de ces travaux au sein des Nations Unies. Pearson était notamment présent lors des négociations pendant la conférence de San Francisco en 1945 où il était conseillé à la délégation canadienne, représentant ainsi les intérêts du Canada⁷. Cependant, l'accomplissement le plus célèbre de Pearson concerne son rôle majeur dans la création des Casques bleus, forces armées de l'ONU qui veille au maintien de la paix.

En 1956, le gouvernement égyptien s'approprie le Canal de Suez alors que ce dernier a été construit par une compagnie franco-britannique. Cette action de l'Égypte est particulièrement préoccupante pour les pays occidentaux puisque ce canal permet notamment de transporter du pétrole vers la Grande-Bretagne. Au cours de l'année, les tensions augmentent jusqu'en octobre où la France et la Grande-Bretagne bombardent la région du canal⁸.

Lester B. Pearson, alors secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, préside la délégation canadienne à l'ONU⁸. Il propose une résolution à l'Assemblée générale de l'ONU et demande au secrétaire général, Dag Hammarskjold, de mettre sur pied une force armée internationale qui veillerait à l'application du cessez-le-feu dans la région. C'est la première force armée de l'ONU, et la naissance des « Casques bleus ». Cette création valut à Pearson de recevoir le prix Nobel de la paix en 1957⁹.

Aujourd'hui, les missions des Casques bleus dépassent le simple contrôle des cessez-le-feu et s'étendent à la protection des civils, la protection des droits de l'homme, ou encore à la lutte contre les mines terrestres¹⁰. Depuis leur création, les Casques bleus ont accompli plusieurs missions de maintien de la paix dans de nombreux pays tels que le Cambodge, le Salvador, le Guatemala ou encore plus récemment en Haïti¹¹. À l'heure actuelle, on compte onze opérations de maintien de la paix au sein desquelles les casques bleus sont déployés dans l'Est de l'Europe, en Afrique, au Moyen-



Photo : Casques bleus¹⁸

Orient, et en Asie¹². Cependant, la dispersion politique actuelle au sein des États Membres des Nations Unies affaiblit la force d'action des casques bleus¹³.

Outre les Casques bleus, le Canada a continué à jouer un rôle majeur dans le maintien de la paix notamment au travers de sa présence au Conseil de sécurité des Nations Unies. Cet organe est indispensable pour le maintien de la paix puisque c'est lui qui décide si l'ONU doit déployer une opération de maintien de la paix face à une situation¹⁴. Le Conseil est composé de cinq membres permanents disposant d'un droit de véto (Chine, France, Fédération de Russie, Royaume-Uni, et États-Unis), et de dix membres non permanents élus pour un mandat de deux ans¹⁵. Les membres permanents sont les piliers du Conseil de sécurité puisqu'ils disposent du pouvoir de bloquer l'adoption de toute décision grâce à leur droit de véto. Bien que le Canada ne fasse pas partie des membres permanents, sa participation s'illustre notamment par sa présence régulière en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité. En effet, depuis la création du Conseil en 1945, le Canada obtint six mandats pour y siéger comme membre non permanent ce qui le place au-dessus de la moyenne par rapport aux autres États membres¹⁶.

Ainsi, l'engagement du Canada dans le maintien de la paix et la coopération entre États marqua de manière indélébile l'histoire des Nations Unies.

Liens externes :

- 1- <https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/societe-des-nations>
- 2- <https://www.un.org/fr/simul%E2%80%99onu/lhistoire-de-lonu>
- 3- Préambule – Charte des Nations Unies
- 4- <https://unric.org/fr/ressources/lonu-en-bref/pourquoi-et-comment-lonu-a-t-elle-ete-creee/>
- 5- <https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/deuxieme-guerre-mondiale>
- 6- <https://books.openedition.org/pum/10174?lang=fr>
- 7- <https://www.un.org/french/ga/president/bios/bio07f.shtml>
- 8- <https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/crise-de-suez>
- 9- <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve/1824>
- 10- <https://peacekeeping.un.org/fr/our-peacekeepers>
- 11- <https://peacekeeping.un.org/fr/our-successes>
- 12- <https://peacekeeping.un.org/fr/where-we-operate>
- 13- <https://news.un.org/fr/story/2025/02/1153466>
- 14- <https://peacekeeping.un.org/fr/role-of-security-council>
- 15- <https://research.un.org/fr/unms/scmembers>
- 16- <https://research.un.org/fr/unms/scmembers>
- 17- <https://thecanadianencyclopedia.ca/en/article/lester-bowles-pearson>
- 18- <https://peacekeeping.un.org/fr/about-us>
- 19- https://www.international.gc.ca/world-monde/international_relations-internationales/un-onu/index.aspx?lang=fra